

LP Management et Gestion des Organisations - Parcours : Entrepreneuriat, Repreneuriat, Intrapreneuriat

Type de contrat

Contrat d'apprentissage ou
contrat de professionnalisation

Durée de la formation

12 mois
560 heures

ECTS* : 60

*Système européen de transfert et d'accumulation
de crédits

Formation délivrée par



► Objectifs

La Licence Professionnelle Management et Gestion des organisations - spécialité Entrepreneuriat, Repreneuriat et Intrapreneuriat a pour objectif de former des Managers, Dirigeants, Cadres de TPE-PME possédant de solides connaissances en management, gestion et stratégie leur permettant de créer, reprendre, développer, diriger, piloter, exploiter une entreprise, de proposer des solutions adéquates à des problèmes ouverts et de concevoir des produits et/ou services répondant aux attentes d'une cible.

Les diplômés auront également développé des compétences plus générales, notamment dans les domaines de l'analyse (esprit de synthèse), de la prise de décision (arbitrage et anticipation), de la communication, du numérique et du travail en équipe.

Elle a aussi pour objectif de fournir aux entreprises, sous quelque forme juridique que ce soit (SARL, SAS, SA, Associations ...), des cadres polyvalents en capacités de seconder la direction de l'entreprise dans tous ses domaines de compétences.

Valeurs :

Durant le cycle de formation les étudiants de la LP MGO auront expérimenté et acquis un certain nombre de valeurs dont :

- Autonomie et leadership dans leur travail
- Responsabilité à l'égard des tâches professionnelles qui leur sont confiées et des conséquences qui découlent de la qualité de leur travail
- Déontologie dans l'ensemble de leur conduite personnelle et professionnelle Savoir-être
- Savoir écouter
- Respect des différences (humaines, sociales, ethniques, professionnelles ...)
- Ouverture d'esprit sur le monde et "l'économie"

Compétences :

Parler une Langue étrangère - Maîtriser les SI et l'IA – Respecter la réglementation

Analyser son environnement et décider – Manager ses investissements, ses équipes

Piloter son entreprise – Développer sa stratégie commerciale – Utiliser le numérique

Entreprendre – Reprendre - Transmettre – Gérer un projet A la fin de la LP MGO les étudiants seront capables de :

- Créer, Reprendre, Diriger et Développer une entreprise
- Manager, Décider, Animer une entreprise et travailler en équipe Analyser, Gérer et Exploiter des données chiffrées
- Développer la dynamique commerciale
- Concevoir des offres innovantes et Vendre des produits et/ou des services Gérer un projet
- Planifier, Organiser et Suivre l'activité Utiliser les NTIC
- Résoudre des problèmes

▶ Accès au diplôme

Être titulaire d'un diplôme de niveau Bac+2 (types L2, BTS, BUT2, etc...) d'un cursus de gestion, d'économie, de management ou de tout autre cursus ayant une composante gestion.

Admission : sur dossier, puis entretien de motivation portant sur le projet professionnel. Il est établie une liste principale d'admission et éventuellement une liste d'attente complémentaire.

Dépôt de dossier : La candidature se fait exclusivement par internet sur la plateforme candidature-lp.iut.univ-evry.fr dès son ouverture (généralement à partir de Mars) et jusqu'à fin Mai. Le dossier transmis par le candidat est totalement dématérialisé. Informations complémentaires : www.cfa-eve.fr

Entretiens : à partir de début juin

▶ Rythme d'alternance

2 jours en formation/ 3 jours en entreprise

Rentrée : septembre

Modalités pédagogiques : Méthodes mobilisées : L'acquisition des compétences et des connaissances se fait au travers de cours magistraux, de travaux dirigés, de travaux pratiques, de travaux de groupe et de mises en situation professionnelle.

▶ Contacts

Responsable pédagogique : Patrick LEGRAND

Contact administratif : Barbara PINTO – barbara.pinto@univ-evry.fr – 07 67 26 93 22

Contact CFA EVE : Chargé(e) des relations entreprises : TRINQUARD Delphine - d.trinquad@cfa-eve.fr - Tél : 01 60 79 54 09 /
Réfèrent(e) handicap : DARRAC Elodie - e.darrac@cfa-eve.fr - Tél : 01 60 79 54 00 / [En savoir +](#)

▶ Lieu(x) de formation

Lycée Saint Pierre
70 rue de Montgerron
91800 BRUNOY



Programme de la formation

- Anglais des affaires : conversation, négociation
- Informatique : SI, CRM et Intelligence Artificielle
- Management des investissements
- Techniques comptables
- Management des équipes
- Management de la qualité
- Analyse Financière
- Marketing stratégique
- Management de l'innovation
- Entrepreneuriat, ESS, DD et BP
- Intelligence économique
- Tableaux de bord
- Gestion de projet
- Droit des affaires
- Règles fiscales
- Développement des ventes
- Stratégie
- Commerce international
- E-Commerce
- Stratégie financière
- Plan de trésorerie
- Marketing digital
- Reprise - Transmission d'entreprise

Usages numériques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

Exploitation de données à des fins d'analyse

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

Expression et communication écrites et orales

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

Positionnement vis à vis d'un champ professionnel

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Maîtrise des différentes dimensions de la gestion d'une organisation

- Mettre en œuvre des outils de gestion et de conduite des organisations
- Identifier les différentes contraintes financières d'une entreprise : de la gestion des équilibres financiers à l'analyse des opérations d'investissement et de financement

Management et animation d'équipe

- Interpréter les indicateurs d'un tableau de bord

Mise en œuvre de stratégies marketing et commercialisation

- Concevoir et assurer la mise en œuvre d'un plan d'action commercial
- Préparer et conduire un entretien de vente et une négociation
- Analyser un marché
- Formaliser une stratégie marketing

Public concerné

Pour le contrat d'apprentissage

- Avoir moins de 30 ans à la date de début du contrat,
- et être de nationalité française, ressortissant de l'UE, ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

La formation est gratuite pour l'alternant.

Pour le contrat de professionnalisation

- Avoir moins de 26 ans à la date de début du contrat,
- ou être demandeur d'emploi âgé de 26 ans et plus,
- ou être bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'allocation aux adultes handicapés,
- ou avoir bénéficié d'un contrat unique d'insertion,
- et être de nationalité française, ressortissant de l'UE ou étranger en situation régulière de séjour ET de travail.

La formation est gratuite pour l'alternant.

▶ Qui peut accueillir un jeune en contrat d'apprentissage ?

- **Toute personne physique ou morale de droit privé, assujettie ou non à la taxe d'apprentissage** : les entreprises, les sociétés civiles, les groupements d'intérêt économique, les associations...
- **Toute personne morale de droit public dont le personnel ne relève pas du droit privé** : l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics...

▶ Qui peut accueillir un jeune en contrat de professionnalisation ?

- **Tout employeur du secteur marchand assujetti au financement de la formation professionnelle.**
- **Les entreprises de travail temporaire** peuvent également embaucher des salariés en contrat de professionnalisation à durée déterminée.

Attention : l'Etat, les collectivités territoriales et leurs établissements publics administratifs ne peuvent pas conclure de contrat de professionnalisation.

Marche à suivre

1. Candidater via le site du CFA www.cfa-eve.fr ou directement auprès des écoles / universités partenaires concernées.
2. Rechercher activement une structure d'accueil et répondre aux offres de nos partenaires.
3. L'inscription n'est définitive qu'à la signature du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.